

Les subsides

Je voudrais cependant indiquer qu'une telle façon d'envisager le travail du Parlement peut donner au moins deux résultats. D'abord, les députés élus participeraient davantage à l'élaboration des politiques d'intérêt public. Pour ma part, je ne vois pas pourquoi nous nous préferions pas le jugement public des représentants élus du peuple au jugement privé de fonctionnaires qui ne sont pas élus.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Je recommande au leader du gouvernement à la Chambre et à ses collègues de réfléchir très sérieusement à ce deuxième point. Une telle façon de procéder engendrerait une attitude beaucoup plus positive à l'égard de l'activité gouvernementale de la part des députés de tous les partis. Je ne veux pas parler ici du rôle du gouvernement. Cela ne fait aucun doute que certains de mes collègues et peut-être moi-même aussi ferions très rapidement le nécessaire pour présenter des lois d'abrogation et d'autres mesures législatives qui réduiraient la taille du gouvernement. Je veux parler de l'activité gouvernementale parce que cela ne fait aucun doute qu'à cause de la frustration qu'ils ressentent à la Chambre, bon nombre de députés de tous les partis estiment que puisqu'ils ne peuvent pas contribuer à cette activité, ils devraient se retirer. C'est une attitude qui existe certainement à la Chambre des communes. Elle est incontestablement mauvaise et elle va à l'encontre de la nature généralement positive de la plupart de ceux qui sont élus à la Chambre.

Si l'on permettait à tous les députés de jouer un rôle beaucoup plus important dans l'établissement des politiques d'intérêt public, le gouvernement aurait beaucoup moins de problèmes à faire adopter ses bills. Les questions de temps ne seraient pas aussi litigieuses qu'elles le sont maintenant. Si nous donnons aux députés de tous les partis l'occasion de faire des choses positives, ils se concentreront sur ces activités positives et auront moins tendance à chercher la petite bête. Ils feront plutôt porter leurs efforts sur les moyens de favoriser l'intérêt national.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Tout cela n'est pas uniquement théorique. Un gouvernement antérieur, qui était libéral, avait permis aux députés de l'aider à mettre au point un bill sur l'immigration et avait d'ailleurs autorisé la tenue d'audiences publiques partout au Canada. C'était un projet de loi fort complexe qui fut, malgré tout, adopté en quatre jours, si ma mémoire est fidèle, parce que les députés ainsi que la population avaient pris part à sa formulation. Les députés avaient pu se prononcer sur la teneur du bill, plutôt que d'avoir simplement à se prononcer pour ou contre, à la fin. C'est un modèle qui doit nous inspirer à l'avenir.

Monsieur, les événements des dernières semaines n'ont eu d'inhabituel que leur intensité. C'était la première fois qu'un gouvernement entendait faire adopter un tel train de mesures. C'était la première fois que l'opposition laissait ainsi sonner le timbre. Cependant, la situation s'envenimait depuis longtemps. Ce n'est pas d'hier que notre régime se modifie, que le gouvernement et les partis acquièrent de plus en plus de pouvoirs, que les droits du Parlement diminuent, de même que ceux des députés et de la population que nous représentons tous. Si cela se poursuit, nous perdrons le talent de ceux qui siègent en cette chambre, nos électeurs perdront foi en ceux qu'ils délèguent et

la démocratie s'effritera peu à peu. Nous devons empêcher que cela ne se produise.

Nous sommes ici pour adopter les lois qui sont bonnes et rejeter celles qui sont mauvaises; mais nous y sommes également pour défendre le symbole et l'instrument de la démocratie dans un pays libre. Soudain, de manière tout à fait imprévisible, un nombre imposant de Canadiens ont pris conscience que tout ne tourne pas rond au Parlement. Ils savent que ceux qui détiennent le pouvoir ne veulent pas écouter et que ceux qui écoutent ne peuvent pas agir. Ils veulent un renouvellement de notre Parlement et ils comptent sur nous pour l'obtenir. La grande majorité des députés de tous les partis à la Chambre souhaite en toute sincérité un Parlement qui soit démocratique et efficace. Nous saisissons, je l'espère, cette occasion d'entamer cette réforme en profondeur.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Monsieur le président, je pense qu'il est important de situer dans le contexte cette motion présentée par le chef de l'opposition (M. Clark), et étant donné les circonstances, je voudrais d'abord rendre hommage à mes collègues du côté ministériel qui au cours des deux dernières semaines ont manifesté d'une façon fort évidente le plus grand respect pour notre institution le Parlement en se montrant continuellement disponibles pour lui permettre de fonctionner, en se relayant tour à tour pour permettre à cette institution d'être toujours vivante malgré l'assaut indécent auquel on s'est livré, et qui ont démontré ainsi qu'il était possible de solutionner un problème sans précédent par des moyens purement parlementaires, sans céder au chantage et d'une façon véritablement digne.

● (1600)

Je désire donc rendre hommage à tous ceux qui d'une façon très libérale n'ont jamais cessé d'appuyer l'institution qu'est le Parlement tout au cours des tristes événements que nous venons de vivre pendant les 15 ou 16 derniers jours. Aussi, monsieur le président, je pense qu'il est important dans un premier temps, alors qu'il m'est accordé quelques minutes pour parler sur la motion présentée par le chef de l'opposition, de bien situer les circonstances encore une fois dans lesquelles il pose ce geste de suggérer une réforme parlementaire. Dans un deuxième temps, j'essaierai de suggérer des avenues possibles, pratiques, pour apporter des changements à notre institution, changements fort désirés et fort souhaitables et, enfin, je donnerai l'occasion à d'autres de mes collègues de couvrir d'autres aspects de la question et de formuler leurs propres suggestions, parce que j'ai bien l'intention de prendre bonne note de tout le positif qui pourra être signalé aujourd'hui au cours de ce débat.

On sait, monsieur le président, qu'au cours des deux dernières semaines le Parlement a été empêché de fonctionner à cause d'un abus qui n'a jamais été fait depuis 115 ans qu'il existe. La sonnerie qu'on a entendue pendant 16 jours, elle existe depuis 115 ans et jamais un parti de l'opposition n'avait jugé approprié, et dans les années récentes que ce soit sous M. Stanfield ou même sous M. Diefenbaker, jamais en 115 ans une opposition n'avait jugé opportun de faire sonner cette monstruosité pendant une si longue période de temps paralysant effectivement tout le système parlementaire dans le but